



Appauvrissement continu de la grande majorité des salariés des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI)

Faits marquants

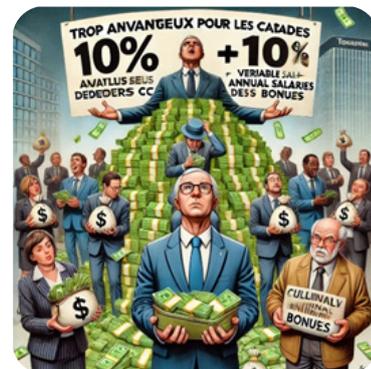


- > Absence d'augmentations collectives des salaires pendant 11 ans.
- > En 2022 et 2023, les augmentations collectives sont largement inférieures au taux d'inflation.
- > Les augmentations individuelles restent très faibles.
- > Des primes sont attribuées à une minorité de salariés, sans critères clairs.
- > Des salaires variables, cumulés avec des primes substantielles, sont accordés aux cadres supérieurs des CCI.
- > Les Directeurs Généraux refusent d'augmenter la contribution employeur des ASC de 0,75% à 1%, soit un peu plus de 150 000 € à répartir entre les salariés.
- > La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) pour 2024, n'a prévu aucune augmentation salariale. (Année blanche)
- > La NAO Nationale 2025 prévoirait une augmentation collective de 0,6% et une enveloppe individuelle similaire. (Négociations en cours)

Trop avantageux pour les cadres dirigeants des CCI Trop peu pour les salariés !

Seuls les cadres supérieurs des CCI peuvent bénéficier d'augmentations salariales pouvant atteindre 10% ou plus grâce à des salaires variables annuels, avec la possibilité de cumuler à ceux-ci des primes annuelles.

Pourquoi les salariés sont-ils les grands oubliés ?



Action syndicale

La CFDT CCI, syndicat majoritaire en région CCIR AuRa, demande l'ouverture de négociations pour un accord d'intéressement, une augmentation des tickets restaurant, ainsi que la mise en place en 2025 du nouvel accord national sur le télétravail pour le premier octobre 2025.

Nous demandons également une augmentation de la contribution employeur des ASC à 1% (actuellement à 0,75%) afin de redistribuer du pouvoir d'achat aux salariés.

Vos interlocuteurs en AuRa

- > **Karima BANNIER**
06 07 29 97 47
k.bannier@auvergne-rhone-alpes.cci.fr
- > **Lionel PICOLLET**
06 84 65 27 64
lionel.picollet@gmail.com
- > **Graziella MONGELLI**
04 76 28 26 84
graziella.mongelli@grenoble.cci.fr
- > **Cécile ZARROCA**
06 84 65 27 64
cecile.zarroca@grenoble-em.com

La CFDT en action

Vos représentants CFDT au CSE

- Participent systématiquement et activement à toutes les réunions du CSE. Le jeu de la chaise vide n'est pas leur pratique contrairement à d'autres !
- Votent les délibérations (économiques, sociales, SSCT (santé, sécurité et conditions de travail), formation.) et ne bloquent pas des projets en faveur d'avancées salariales
- Travaillent dans de nombreuses commissions au service du CSE.
- Redistribuent la totalité du budget des ASC aux salariés.
- accompagnent de nombreux salariés du réseau CCI AuRa en lien avec les Rdp (Représentant de Proximité)

Propos médisants et calomnieux des membres du CSE de l'intersyndicale

Certains membres de l'intersyndicale passent leur temps à critiquer dans un but électoraliste, sans jamais voter la majorité des délibérations du CSE pourtant en faveur des salariés.

Des paroles, toujours des paroles...



**La course ou plutôt le marathon des NAO se poursuit
en commission de négociations nationales (CNN) et
au CSE du 11 mars 2025**

**On vous tiendra au courant des avancées !
(l'espoir fait vivre)**

Vos interlocuteurs en AuRa

- | | | | |
|---|--|---|---|
| > | Karima BANNIER
06 07 29 97 47
k.bannier@auvergne-rhone-alpes.cci.fr | > | Graziella MONGELLI
04 76 28 26 84
graziella.mongelli@grenoble.cci.fr |
| > | Lionel PICOLLET
06 84 65 27 64
lionel.picollet@gmail.com | > | Cécile ZARROCA
06 84 65 27 64
cecile.zarroca@grenoble-em.com |